



Comprendre les 7 lots de fermeture d'Orange : à quel lot appartient mon territoire ?

La fermeture du réseau cuivre ne se fait pas d'un bloc à l'échelle nationale, mais commune par commune, selon un découpage en sept lots successifs. Comprendre cette organisation est indispensable pour situer son territoire dans le calendrier et anticiper sa propre échéance. Chaque lot regroupe un ensemble de communes partageant une même date de fermeture technique, et les volumes croissent d'année en année jusqu'à l'arrêt total prévu fin 2030. Cet article détaille cette structure en lots et explique comment identifier celui auquel appartient votre territoire.

Le principe du découpage en lots

Orange, propriétaire et pilote de la fermeture, a retenu la commune comme maille opérationnelle et organise l'extinction du réseau par lots annuels de taille croissante. La logique est double : traiter d'abord les zones les plus avancées en fibre et à faible parc cuivre résiduel, puis monter progressivement en volume à mesure que les déploiements se complètent. Sept lots ont ainsi été définis, s'échelonnant jusqu'à fin 2030, avec pour objectif de vider entièrement le réseau à cette échéance. Désormais, toutes les communes de France sont rattachées à un lot, la présélection des derniers lots ayant été publiée.

Deux phases : transition puis fermeture industrielle

Le plan distingue deux grandes phases. La phase de transition, qui court jusqu'au début de 2026, comprend les expérimentations initiales et les premiers lots, à volumes modestes, destinés à roder le processus. La phase de fermeture industrielle, à partir de 2026 et jusqu'à fin 2030, englobe les lots 3 à 7 et procède à l'extinction à grande échelle. C'est cette seconde phase qui concerne l'immense majorité des communes et des locaux, avec une accélération marquée du rythme dans la seconde moitié de la décennie.

Le détail des lots

Les premiers lots, déjà traités, avaient une portée limitée. Le lot 1 a concerné 162 communes, fermées techniquement le 31 janvier 2025. Le lot 2 a porté sur environ 829 communes, fermées techniquement fin janvier 2026. La montée en charge s'opère ensuite nettement. Le lot 3

concerne environ 2 097 communes, avec une fermeture technique prévue en janvier 2027. Le lot 4 regroupe environ 6 843 communes, dont la fermeture technique est organisée en trois sous-lots en janvier, mai et octobre 2028. Le lot 5 rassemble plus de 10 000 communes, représentant de l'ordre de 11 millions de locaux, avec une fermeture technique répartie en trois sous-lots en janvier, mai et octobre 2029. Les lots 6 et 7, les plus volumineux, ont été présélectionnés et concernent chacun plusieurs milliers de communes et de l'ordre de dix millions de locaux, pour une fermeture technique s'achevant fin 2030.

Une volumétrie croissante

Cette progression n'est pas fortuite. Le plan vise à ce que le nombre d'accès cuivre restant réellement à migrer par lot demeure à peu près constant, en tenant compte de la migration naturelle vers la fibre qui se poursuit en continu. Autrement dit, plus on avance, plus les lots comptent de communes, mais moins il reste d'abonnés cuivre actifs à basculer dans chacune. Les volumes de locaux fermés techniquement passent ainsi d'environ 3,8 millions pour le lot de fin 2026 à plus de dix millions pour ceux de fin 2029 et fin 2030. Cette mécanique explique pourquoi l'effort s'intensifie à l'approche de l'échéance finale.

Comment identifier son lot

Pour une collectivité ou une entreprise, la question pratique est de savoir à quel lot appartient chacun de ses sites. Deux ressources officielles le permettent. Le fichier de trajectoire d'Orange, publié en open data sur son site réglementaire et repris sur le site de la Direction générale des entreprises, liste les communes de chaque lot et leurs dates. L'outil « Ma connexion internet » de l'Arcep permet, adresse par adresse, de connaître la situation du cuivre et l'échéance applicable. Croiser ces sources avec l'inventaire de ses sites donne une vision consolidée des échéances à respecter, indispensable pour bâtir un rétroplanning réaliste.

Une réserve importante : des lots conditionnels

Il faut garder à l'esprit que ce calendrier est prévisionnel et conditionnel. Chaque fermeture reste subordonnée au respect des critères fixés par l'Arcep, au premier rang desquels la complétude du réseau fibre sur la commune. Si ces critères ne sont pas réunis à la date prévue, la fermeture est reportée. De fait, de nombreuses communes ont déjà vu leur échéance décalée, et le rattachement d'une commune à un lot indique une intention, non une certitude absolue de date. La règle pratique demeure de suivre régulièrement le fichier de trajectoire, qui

reflète les ajustements successifs, plutôt que de se fier à une date figée une fois pour toutes.

Cet article présente un cadre général et ne se substitue pas à une étude adaptée à chaque organisation. Les volumétries et dates de lots sont prévisionnelles et susceptibles d'évoluer ; elles doivent être vérifiées à l'adresse considérée. Sources : Arcep, organisation d'Orange pour la fermeture du réseau cuivre et dossier associé ; fichier de trajectoire d'Orange ; analyses Avicca.

Pour aller plus loin

- [Trouver sa date de fermeture du cuivre : mode d'emploi du fichier de trajectoire](#)
- [Check-list de migration : les 10 points à vérifier avant la coupure](#)

Article révisé le 15 juillet 2026 par FinDuCuivre.info

<https://finducuire.info/7-lots-fermeture-cuivre-orange-identifier-son-territoire/>